

Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

CONTENU

Date inspection: 13/01/2021 Inspecteur: Dempsey Boultelgier Mentor: Installateur: Noduss BV
Étiquette d'identification: woonunits N° TVA: BE 743 636 741 Klantreferentie:
Marque et type d'appareil de mesure: Fluke 1663 N° série: 4240145

Adresse de l'installation Propriétaire
Rue Rue Jacques Prévert Nom VEM
Numéro 16 Rue Rue Jacques Prévert
Boîte 0301 Numéro 16
Code postal 7000 Boîte 0301
Commune Mons Code postal 7000
Pays Belgique Commune Mons
Pays Belgique

Nom de contact Installateur
Téléphone Noduss BV Nom Noduss BV
Numéro Gsm (SMS) 0468357496 N° TVA BE 743 636 741
Numéro de téléphone 0468357496
E-mail klm@noduss.com

Type : maison EAN : 541440060019333714 N° compteur : Niel geplaatst

Type de contrôle: Contrôle de conformité d'une nouvelle installation domestique selon les RGIE livre 1 chapitre 8.4. et 4.2.4.3.
Distributeur: ORES Tension: 1N400V Liaison comp / tableau: 10 mm² Protection Max: 40 A
Nombre tableaux: 1 Nombre circuits: 12 RI GEN: 322 MΩ
Prise de terre: Electrode verticale enterrée RE: 12,6 Ω

INTERRUPTEUR DIFFÉRENTIEL

Δ (mA)	In (A)	In - autres (A)	IΔ	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300	40		22,5kA2s (3000A)	A	12		
30	40		22,5kA2s (3000A)	A	4		

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombre circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm²)
9	C	20		2	2,5
1	C	32		2	6

Contrôle visuel (général) ☒ BON ☒ PB Contact direct ☒ BON ☒ PB Contact indirect ☒ BON ☒ PB

Raccordement ☒ BON ☒ PB Schéma correct ☒ BON ☒ PB schéma en annexe par Aceg asbl ☒

Liaisons équipotentielles ☒ BON ☒ PB pas d'application ☒ en attente

Continuité ☒ BON ☒ PB Éclairage / machines ☒ BON ☒ PB ☒ PA

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

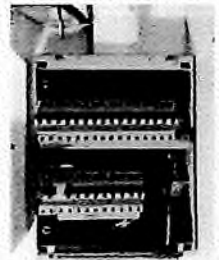
O12 Le système électrique n'est pas sous tension. Le bon fonctionnement des différentiels n'a pas pu être testé.
O2 Aucune infraction.

CONCLUSION

- ☒ L'installation électrique est conforme au RGIE Livre 1. La prochaine visite périodique est à prévoir avant le 13/1/2046
- ☒ Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que le différentiel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage en amont et aval.
- ☒ Le schéma unifilaire et le schéma de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.
- ☐ L'installation électrique n'est pas conforme RGIE Livre 1. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Date:
- ☐ L'installation électrique n'est pas conforme RGIE Livre 1. La visite de contrôle prévue par le chapitre 8.4.2. de RGIE livre 1, doit avoir lieu au plus tard 18 mois après la date de l'acte de vente. Les coordonnées du nouveau propriétaire doivent nous parvenir après signature de l'acte de base. Si le recontrôle est effectué par un autre organisme, celui-ci est prié de nous en tenir informé suite à sa visite. Date:

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut être diffusé en copie.

Nombre annexe: 3



PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

L'inspecteur Dempsey Boutelgier

Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au RGIE Livre I section 9.1.2.

- Le procès verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
- Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
- Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie.

Qualité

- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
- Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

www.aceg.be

02 880 88 90

BE53 0689 0200 2953 BTW BE0830.866.481

Le présent rapport concerne l'installation électrique (RGIE)

Signé	Signé	Signé	Signé
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des modifications ou extensions importantes à l'installation, vous devez les faire contrôler.	Le prochain contrôle périodique est prévu pour 13/1/2016	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaires.

